LE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

maillage
avec vous, au fil de vos projets

ORGANISATEUR : MAILLAGE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Initiation | Payant* | 2 jours | Présentielle

* Formation payante : Bénévoles et porteur·euse·s de projets : participation aux frais à prix libre, avec un minimum de 20€ par personne pour les 2 jours. Chacun·e peut choisir d'aller au-delà de ce montant pour soutenir notre action et encourager une politique tarifaire solidaire et accessible. Salarié·e·s : 700€ pour les 2 jours. Ce coût peut être intégralement pris en charge par votre OPCO (sous réserve de leur accord). Contactez-nous pour en savoir plus et obtenir notre appui pour le montage du dossier.

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Pour qui ?

- porteur·euse·s de projets, entrepreneur·euse·s de l'ESS, bénévoles, salarié·e·s, dirigeant·e·s du secteur associatif.

Pour quoi ?

- Comprendre les spécificités du statut associatif, les possibilités qu'il offre et les règles qu'il impose, les procédures de déclaration et de suivi.
- Travailler ou retravailler les modalités de fonctionnement collectif dans son association, penser une organisation adaptée, la traduire dans ses statuts.

Au programme

- Le statut associatif : que dit la loi 1901 et son décret d'application ? Quelles sont les particularités de ce statut ?
- La non lucrativité : modèle économique associatif, fiscalité…
- La dimension collective : les parties prenantes, l'implication des bénévoles…
- Le fonctionnement démocratique : gouvernance, responsabilités…
- Les statuts, le règlement intérieur : comment les construire et les rédiger
- Déclarer son association et faire le suivi administratif
- Applications concrètes avec les participants : travaux en groupe sur les modèles de gouvernance souhaités, sur les statuts et règlement intérieur…

DATE(S) DE LA FORMATION

LIEU DE LA FORMATION

LE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

24 février 2022
09H00-17H00

03 mars 2022
09H00-17H00
Il est nécessaire de participer aux deux journées en totalité : les 24 février et 03 mars 2022 de 9h à 17h.
Une autre session sera programmée au 2ème semestre.

5 place Léonard de Vinci
Association Maillage
59000 Lille

POUR S'INSCRIRE

0320151418

audrey.lecoutour@maillage.asso.fr

https://forms.gle/kwH4Ws6BQ5exGrZQ8

STRUCTURE FORMATRICE

Maillage

Voir la présentation de cette structure